

05 sep 2008 -12:50

Appartient à [Conseil des ministres du 5 septembre 2008](#)

## Fourniture de gaz et d'électricité aux SPF de la Région flamande

Adjudications publiques pour la fourniture de gaz et d'électricité aux bâtiments occupés par les SPF et autres services fédéraux dans la Région flamande

Adjudications publiques pour la fourniture de gaz et d'électricité aux bâtiments occupés par les SPF et autres services fédéraux dans la Région flamande

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a mandaté la Régie des bâtiments pour l'organisation de deux adjudications publiques relatives à la fourniture de gaz et d'électricité aux bâtiments occupés par les SPF et autres services fédéraux dans la Région flamande.

Les contrats actuels avec la S.A. Electrabel Customer Solutions (ECS) sont résiliables à partir du 31 décembre 2008. Le Conseil des ministres a opté pour de nouvelles adjudications publiques pour fourniture de gaz et d'électricité.

La consommation énergétique annuelle (hors frais de redevance, de transport et de distribution) est estimée à 8 millions d'euros pour le gaz et 9 millions d'euros pour l'électricité.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe